

L’ESCLAVAGE PEUT-IL ÊTRE PATRIMONIALISÉ ?

Prosper EVE
Professeur d’Histoire moderne
CRESOI – OIES
Université de La Réunion

Résumé : Alors que pendant plus de cent cinquante ans, l’île de La Réunion subit l’esclavage, pendant longtemps, ce temps fâcheux a été voué à l’oubli. Après l’arrivée de la gauche en France en 1981, la célébration de l’abolition de ce système inique d’exploitation des êtres humains par d’autres êtres humains est devenue possible. Le 150^e anniversaire de cette abolition en 1998 a été célébré avec faste. La patrimonialisation de l’esclavage est aujourd’hui une nécessité, non seulement sur le plan touristique, mais aussi sur le plan identitaire.

Mots-clés : esclavage, La Réunion, identité, patrimoine

Abstract: During more than 150 years, slavery exists in Reunion Island, nevertheless that unfortunate time was forgotten. After coming to power of the left in France (1981), the commemoration of the abolition that sinister system was possible. The celebration in 1998 of the hundred and fiftieth anniversary of the abolition of slavery in France was an auspicious time. The patrimonialization of slavery is now necessary, for tourism and identity.

Keywords: slavery, Reunion Island, identity, heritage.

En France, l’Histoire est devenue ces dernières années un bien de consommation culturel. Le public français et étranger porte un intérêt particulier aux musées d’histoire, surtout des deux guerres mondiales. Cet intérêt s’étend à l’esclavage, à l’histoire de la colonisation et à l’immigration. Nantes et Bordeaux ont fixé sur leur territoire le souvenir de la traite négrière, afin que les Français prennent conscience que certaines grandes familles ont bâti leur fortune sur ce commerce de la honte et que ces questions sont bien des chapitres de leur histoire, de l’histoire nationale.

Si le goût pour l’Histoire est assez vif à l’île de La Réunion, il se limite en fait à l’Histoire contemporaine. En effet, une réelle réticence apparaît quand le passé un peu plus ancien, à savoir l’époque moderne, est évoqué. Certains refusent d’entendre parler de l’Histoire des premières décennies de la colonisation de cette île, en prétextant qu’ils croulent sous les informations et qu’ils en sont saturés. Ceci peut être dû au travail de sape accompli par les détenteurs du savoir eux-mêmes. Je ne peux passer ici sous silence le fait qu’en ce début du XXI^e siècle encore, tel esprit diminuant éprouve un malin plaisir à inciter des jeunes qui l’écoutent béatement à dénigrer l’Histoire des Mascareignes et par la même occasion l’Histoire de l’esclavage. Tous approuvent ses vues sectaires, discriminantes et méprisantes.

Si Gorée, colline de vingt-huit hectares en plein océan Atlantique, terre de convergence de captifs de guerre venus d’une vaste zone comprise entre le Nigéria et la Mauritanie, ne cache pas cette sinistre exploitation des plus faibles, fort peu glorieuse, à sa Maison des esclaves, qui accueille chaque année 600 000 touristes, La Réunion ne devrait ressentir aucune gêne lorsqu’il s’agit d’aborder la question de la patrimonialisation de l’esclavage ; pourtant le pessimisme est de rigueur. D’abord, parce que celle-ci soulève une guerre des mémoires, expression désignant une conjoncture dangereuse, à cause des interprétations différentes de ce même passé en fonction de l’histoire personnelle de ceux qui l’abordent, lesquelles peuvent toujours être porteuses de désordre politique. Les possédants d’esclaves ne peuvent honnêtement partager le point de vue des victimes.

D’ailleurs, la question des victimes de ce système est forcément complexe et délicate dans cette colonie devenue département depuis soixante-dix ans. Le premier problème provient du métissage. En effet, une famille peut compter aujourd’hui dans ses rangs des descendants de maîtres et des descendants d’esclaves. De plus, la politique suivie en matière d’affranchissements avant l’abolition définitive de ce système d’exploitation des êtres humains par d’autres êtres humains, ajoute des contradictions aux contradictions : les ex-esclaves se sont retrouvés le plus souvent maîtres juste après leur libération. Cet imbroglio complique l’intégration de toutes les mémoires. Or, au sein de la République, il faut toujours faire en sorte que les histoires et les souffrances particulières ne soient pas niées.

Parler de ce système sans vexer et contribuer ainsi à la réconciliation mémoirelle n’est pas une sinécure. Cette difficulté peut expliquer l’inexistence d’un musée de l’esclavage à La Réunion, comme si cette histoire-là ne passe pas, parce qu’elle n’est pas consensuelle. Le mot suffit en soi, il en dit déjà trop. Comme les vestiges des habitations laissent peu de traces de la présence des esclaves (prison, salle de bloc, instruments de torture, lieu de punition...), jusqu’ici c’est surtout la vie des maîtres qui a été mise en scène. La vie quotidienne des esclaves n’apparaît même pas à la marge. Au musée de Villèle, ni le camp des esclaves, ni l’hôpital ne sont reconstitués à l’identique. Partout, aucun effort n’a été négligé pour effacer les traces de ce passé. A Sainte-Suzanne, la destruction du dépôt communal où Edmond Albius (l’inventeur du procédé de pollinisation artificielle de la vanille) a passé les derniers jours de sa vie, n’a soulevé aucune polémique. Tout se passe comme si l’offre de logements aux administrés devait se faire en sacrifiant tous les indices patrimoniaux permettant d’évoquer le vécu des esclaves en général et de celui de l’un de ses plus illustres représentants en particulier. Certaines personnes issues du monde des engagés devenues détentrices de propriétés munies de calbanons d’esclaves les ont détruits sans le moindre état d’âme au début du XXI^e siècle. D’ailleurs, certains sont passés à l’acte, après la manifestation de la

curiosité d'un défenseur du patrimoine¹. Tel a été le sort réservé au camp du bas de Dioré.

I) LE FREIN DU TROP-PLEIN MÉMORIEL

Cette patrimonialisation de l'esclavage est délicate à aborder, car certains intellectuels dénoncent le trop-plein mémoriel. L'attrait du Réunionnais pour le passé, faute d'un projet collectif sérieux, est présenté par eux comme excessif et comme le fléau le plus terrible qui accable l'île. Il n'est pas rare de leur entendre dire, « le Réunionnais se replie trop sur son passé, cette attitude l'empêche d'avancer ». Alors que les descendants d'esclaves doivent rester fidèles aux combats livrés par leurs ancêtres, ces théoriciens veulent qu'ils se débarrassent de ces vêtements du passé pour ne pas vivre dans un état de ressentiment perpétuel. Ils étaient ainsi ouvertement leur désir de voir le Réunionnais faire table rase de ce passé, parce qu'ils ne le considèrent pas comme glorieux. Ils ne voient pas l'utilité de parler des souffrances et des blessures des esclaves, sauf si l'objectif visé est de semer la zizanie. Il n'existe pas pour eux de meilleure manière d'éviter des actes de vengeance, des demandes de réparation, qu'en éloignant les souvenirs de ce système inique d'exploitation de l'être humain par l'être humain. Rester dans la posture de victimes ne peut conduire le Réunionnais qu'à se replier sur soi, qu'à se réfugier dans ses blessures, qu'à s'enfermer dans un ghetto identitaire. Comme ils savent pertinemment que partout ce qui fait la valeur d'un individu, c'est le rappel de l'origine, la mémoire de l'origine, leur constatation ramène à la surface l'idée sordide de déshumanisation de l'esclave, exploitée du XVII^e siècle à la mi-XIX^e siècle, pour mieux le dominer. L'idée d'oubli a été fondamentale au temps de la traite pour parvenir à cette déshumanisation.

A l'île Bourbon comme ailleurs, cette entreprise a échoué, car partout l'esclave a débordé d'imagination et de débrouillardise pour nier la logique de l'esclavage, se sentir humain parmi les humains. Après avoir tout perdu, il s'est mobilisé pour sortir indemne de ce temps d'asservissement. En réalité, ces sophistes ne s'expliquent pas pourquoi le Réunionnais peut faire cas d'un passé peu reluisant fait en grande partie d'esclavage. Il faut tout simplement admettre que si le Réunionnais ressent le besoin de mieux appréhender son passé, dans sa globalité, c'est d'une part, parce qu'il ne le maîtrise pas suffisamment, c'est d'autre part, parce qu'il n'a pas forcément les réponses aux questions qu'il se pose, notamment lorsqu'il s'agit du lieu de provenance et de la date d'arrivée de ses aînés dans la colonie, les sources archivistiques étant inexistantes ou très lacunaires. Par conséquent, sa quête de connaissances est rassurante et saine ; personne ne peut construire son avenir, s'il ignore son passé. Au contraire, par sa curiosité, il appelle de ses vœux des travaux nouveaux et un approfondissement de ceux déjà accomplis. Il ne cherche pas à s'enfermer dans le passé, à s'enterrer vivant avec le passé, pour faire abstraction de son présent. Il signifie qu'il faut accepter d'affronter sans formalisme le passé, de mettre des mots sur les maux, de dire les excès de certains maîtres et les malheurs de bon nombre d'esclaves, de révéler ce qui a été senti et réalisé par les victimes.

Bref, il faut s'intéresser au passé pour dépasser les stigmates du passé, les rancoûrs, la violence et les haines qui suintent de ces blessures, pour être libéré du passé, pour ne pas être esclave de l'esclavage subi par des aînés, pour ne pas vivre dans un présent d'amnésie, pour saisir la complexité de l'Histoire et ne pas être dans l'aigreur et la mélancolie permanentes. Dès lors, tous les outils qui peuvent être mis à la dispo-

¹ Il s'agit de l'initiateur de l'Association *Nout Byen nout mewmar*.

sition du plus grand nombre, pour que l'appropriation soit possible, ne doivent pas être négligés. Celle-ci doit être l'affaire aussi bien des descendants d'esclaves que des descendants de maîtres. Tous doivent assumer cette Histoire avec ses ombres et ses lumières, l'accepter pour ne plus commettre les erreurs du passé.

D'ailleurs, si les maîtres de cette île ne comptent pas dans leur rang des abolitionnistes, certains de leurs fils n'ont pas à rougir de leur combat. De jeunes intellectuels bourbonnais installés à Paris appellent de leurs vœux l'abolition immédiate de l'esclavage lors du retour des républicains au pouvoir en février 1848, car ils se définissent comme des enfants d'un autre âge, innocents du crime de leurs aïeux. Ils facilitent la prise de décision de Victor Schœlcher. Le Réunionnais doit entreprendre le travail de deuil évoqué par Paul Ricœur, pour sortir de la logique du ressentiment. Pour passer de la mémoire blessée, refoulée, à la mémoire guérie, la connaissance du passé est primordiale. Il a fallu trois continents et deux îles pour forger une île de 2 512 km² : l'île de La Réunion. Au nom de ses aînés, le Réunionnais ne peut être anti-Européens, anti-Africains, anti-Malgaches, anti-Comoriens, anti-Asiatiques parce que sa métissage, son zembrocalité, se nourrissent de la rencontre de tous ces groupes ethnoculturels. Son Afrique, son Asie, son Inde, son Europe, son Madagascar n'est pas là-bas, mais là où il est, en lui, dans sa culture, dans son histoire, dans sa manière d'être au monde.

Le droit a fait de l'esclave, un meuble, un objet cessible, les possédants ont vu en lui un animal, mais là où il est, il agit, il construit, il invente, il brise et recolle le système pour affirmer qu'il n'en est pas un, qu'il est un être humain comme tous les autres êtres humains, qu'il a une humanité, qu'il est digne de respect. Réduit au silence, l'esclave chante. Sans livre, sans écriture, il trouve dans l'oralité, les contes, les légendes, les sirandanes, le séga, les possibilités de reconstruire une langue dans l'île, le créole, favorisant la communication et diminuant les tensions. Exprimer sa souffrance par le chant permet d'atteindre la beauté et d'être en relation avec les autres, de communiquer des messages, de communier avec son passé, sa terre et sa famille perdues. Comme l'esclave chante chaque jour, pendant le travail et après jusqu'à son coucher, il est constamment dans l'improvisation. Il est dommage que cette littérature orale n'ait pas été transcrise. Cette trame historique que l'esclave tisse-là ne doit pas être cachée, mise sous le boisseau, car elle rehausse son image. Elle donne une idée de sa grandeur d'âme et montre combien il magnifie par la même occasion, l'île. Jean-François Géraud a mis en relief dans son travail sur la mise en sucre de l'île, l'adaptation de l'esclave aux machines. A l'intérieur de l'unité de production sucrière, celui-ci se comporte comme un ouvrier européen et il agit pour manifester son humanité et prouve aussi qu'il peut vivre libre.

II) LES AXES DE LA PATRIMONIALISATION DE L'ESCLAVAGE

La patrimonialisation de l'esclavage est hautement nécessaire, car elle permet de jauger l'apport des esclaves dans la construction de la Maison-Réunion et de faire ressortir les stratégies que ceux-ci ont adoptées même dans la pire des situations, pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Elle apparaît même comme une chance et un devoir. Elle peut être l'occasion de diffuser la connaissance engrangée sur ce pan de l'histoire après trois décennies de recherche, de sortir de la logique binaire sclérosante, de faire admettre enfin la complexité de ce système inique, puisqu'il n'existe pas un esclavage mais des esclavages, la capacité d'un maître étant liée à son nombre d'esclaves. Il faut donner aux générations nouvelles les supports de réflexion, afin de marcher vers

l’apaisement et ne plus jamais reproduire ce système inique d’exploitation de l’être humain par l’être humain.

Que faut-il patrimonialiser et comment ?

A une époque de difficultés financières, les institutionnels évitent à tout prix de multiplier les projets de création d’espaces patrimoniaux. Or, une telle politique ne peut être mauvaise en soi, puisqu’elle enrichit le parc patrimonial. Dans ce contexte délicat, il faut tirer le meilleur profit des structures existantes afin d’attribuer aux esclaves la place qui leur revient.

Les esclaves ayant été les acteurs de tous les cycles économiques (économie d’autosubsistance, première économie de plantation, café/épices, seconde économie de plantation, sucre), leur rôle économique ne peut être passé sous silence. La part des esclaves dans le fonctionnement de la première société de plantation centrée sur la culture du cafier de Moka doit être mieux mise en valeur sur le site de Maison Rouge à Saint-Louis. Les présenter au travail dans les caférières, autour de l’argamasse, dans la confection des sacs pour faciliter le transport du produit, serait la moindre des choses.

A Villèle, la vie quotidienne des esclaves appelle un meilleur traitement. Sur bon nombre d’anciens sites sucriers, une plaque commémorative rappelle la part prise par un groupe d’engagés après l’abolition de l’esclavage. Comme les esclaves ont bel et bien participé activement à la mise en sucre de l’île, le souligner relève du simple souci d’objectivité. L’industrie sucrière a bien été lancée avec de la main-d’œuvre esclave. En 1848, il reste à poursuivre l’œuvre commencée. L’importante masse de travailleurs importés n’apporte pas des résultats en constante progression. Si la production de sucre qui dépasse en 1848 les 20 000 tonnes, triple et atteint son summum entre 1859 et 1862 avec un peu plus de 60 000 tonnes, elle régresse ensuite et oscille entre 30 000 et 45 000 tonnes. Elle se rapproche cependant en 1869, ou en 1888 et 1889, du niveau de 1848. Dire que sans ces travailleurs engagés importés l’industrie sucrière n’existerait pas et que grâce à eux, La Réunion a connu une période d’expansion économique continue et sans précédent, c’est répandre des idées erronées.

Comme une partie de l’histoire des esclaves s’est passée dans les camps qui bordent la ville de Saint-Denis, l’histoire de ces lieux de vie ou au moins de deux d’entre eux, Ozoux et Lataniers, jusqu’à leur transformation, mérite d’être mise en évidence. Il en est de même du camp des Noirs du Roi derrière le jardin du Roi (jardin départemental actuel). Des fouilles archéologiques pourraient être entreprises sur un de ces sites afin de dégager des éléments de leur vie matérielle.

A Saint-Denis, l’entrée des esclaves dans la colonie mérite d’être signalée au Barachois par une œuvre d’art digne de l’événement, visible par ceux qui voyagent en mer. La frilosité dans ce domaine n’a que trop duré. La demande associative est telle en la matière, qu’à court terme, le refus d’agir risque d’être interprété comme une volonté délibérée de nier leur présence dans cette île. La place des esclaves dans l’Histoire de l’île ne peut se limiter à la décapitation des deux esclaves ayant participé à la révolte de Saint-Leu, qui ont été décapités sur le territoire de cette commune, ni à l’organisation d’un défilé de chars le 20 décembre. Matérialiser de manière pérenne leur présence dans la cité principale relève d’une plus haute inspiration.

Si le lazaret de la Grande Chaloupe construit à l’époque de l’engagisme fait l’objet de tous les soins de la part du Conseil Départemental, les structures ayant servi à l’accueil des esclaves entrants pour éviter la propagation de maladies émergentes contagieuses, afin de protéger la population locale misérable dans sa grande majorité, doivent être aussi au centre des préoccupations des décideurs. Il est grand temps que soit le lazaret du bas du Cap Bernard à la Petite Île, soit le lazaret de Ravine à Jacques, soit reconstitué. A l’heure où les décideurs veulent réhabiliter le pénitencier de l’îlet à

Guillaume pour rappeler le triste sort des enfants fautifs dans la colonie, sous le Second Empire et la Troisième République, ils sont tout aussi capables de réservier un meilleur sort au lazaret de la Ravine à Jacques qui a accueilli des esclaves.

Pour réussir cette mise en patrimoine de l'esclavage, quatre fouilles archéologiques au moins pourraient être entreprises dans la cité qui a fini par rassembler le plus d'esclaves, Saint-Denis.

Il serait bon de retrouver les jardins où ils étaient entreposés avant la vente à leurs maîtres, d'y organiser des fouilles afin d'offrir quelques éléments d'appréciation sur ce moment qui coïncide à leur premier contact avec l'île.

Des fouilles devraient être entreprises dans les deux camps précédemment cités afin de reconstituer une partie de la mémoire des camps, ainsi que dans un des camps des Noirs du Roi. Le bas de la Rivière Saint-Denis étant un lieu grouillant de vie au XVIII^e siècle, des fouilles entreprises dans cette zone ne manqueraient pas de livrer certains secrets sur leur vécu. Le site du cimetière des Manguiers mérite aussi des investigations. Il en est de même de l'habitation de Charles Desbassayns au Chaudron.

La patrimonialisation de l'esclavage exige une prospection sur l'ensemble du territoire de l'île afin de répertorier de manière la plus exhaustive, les biens existants.

S'il est un aspect de l'esclavage qui exige une réelle patrimonialisation, c'est bien le marronnage, école du dépassement de soi, de transcendance, de débrouillardise, de sobriété, d'entente, de défense de l'environnement et d'harmonie. La création sur un des grands sites du marronnage d'une structure visant à mettre en relief le sens profond de cette démarche de mise dans l'illégalité pour conquérir ce bien précieux qu'est la liberté, correspond à une attente et contribuerait fortement à cette politique de mise en patrimoine de l'esclavage.

Comme depuis 1983, la plupart des communes ont décidé d'ériger un ou des lieux de mémoire sur leur territoire, la confection d'un catalogue de ces biens récents, mentionnant le sculpteur, le coût, la date d'inauguration, la symbolique de l'œuvre, fait partie de cette patrimonialisation. Celui-ci permettrait d'élaborer un circuit touristique spécifique, visant à les faire découvrir en fonction de thématiques précises.

Le regroupement de toutes les peintures et sculptures réalisées sur le thème de l'esclavage par les artistes contemporains est aussi une initiative heureuse.

En 1998, l'espace médiatique et politique s'est emparé de la question de l'esclavage au moment du 150^e anniversaire de l'abolition de ce système en France. Longtemps marginalisées, les thématiques liées à cette question sont entrées au cœur du débat public. En dépit des oppositions des uns et des autres, La Réunion se doit aujourd'hui de mettre en œuvre une politique volontariste de patrimonialisation de l'esclavage.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEUX J.-Y., *Patrimoine et Histoire*, Paris : Belin, 1997.
- CHOAY F., *L'Allégorie du patrimoine*, Paris : Le Seuil, 1992.
- GRANGE D.J., POULOT D., *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Université de Grenoble : CRHIPA, 1997.
- NAMER G., *Mémoire et société*, Paris : Méridiens-Klincksieck, 1987.
- QUERRIEN M., *Pour une nouvelle politique du patrimoine*, Paris : La Documentation française, 1982.
- STORA B., *La guerre des mémoires*, Paris : Le Seuil, 2008.
- ZIMRA G., *Résister à la servitude*, Paris : Berg International, 2009.
- ZUMTHOR P., *La mesure du monde*, Paris : Le Seuil, 1993.